Nature En Ville

Le plan "Trame vert et bleue (TVB)" du PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur



Le PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur (06) comprend un plan "Trame vert et bleue (TVB)" au 1/15 000. Il classe, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme, la trame verte en zones écologiques suivant 4 niveaux d'enjeux : très fort (réservoir de biodiversité ou corridor), fort, secondaire, milieu anthropisé ou en développement. La carte localise également des "relais paysager avec rôle écologique potentiel". La trame bleue comprend les cours d'eau, zones humides, relais écologiques (fossés, canaux) et des réservoirs de biodiversité marine. Complémentairement aux dispositions générales relatives à la TVB, les dispositions règlementaires de certaines zone du PLUm précisent également aux articles 2.4 que dans les zones concernées par la TVB le coefficient d'espaces verts est augmenté de 5% et 60% des espaces verts doivent être de pleine terre. De même, pour certaines zones le règlement stipule que "Dans les espaces concernés par la « trame verte et bleue », document n°5 des pièces règlementaires du PLU métropolitain, les voies d'accès devront prévoir les dispositifs nécessaires au maintien de la continuité écologique, et à cet effet, être bordées de part et d'autre de fossés ou de bandes végétalisées de pleine terre (bandes enherbées, plantations, ...) d'au moins 1m de large".

Le plan "TVB" est complémentaire avec l'atlas des zones nécessitants des actions de préservation de la biodiversité (voir fiche ressource dédiée) et le recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés (voir fiche ressource dédiée).

Pour l'élaboration de son PLUm, la Métropole a été accompagnée par le groupement suivant : citec (mobilité), algoé (management), antea group (environnement), agence Folléa-Gautier (paysage, urbanisme), groupe rouge vif / RCT (communication).

Territoire : 49 communes, 540 281 habitants (2018), 1 465,80 km²

La Métropole Nice Côte d'Azur a été élue "Capitale régionale de la biodiversité 2016" au concours national Capitale française de la biodiversité.

Coordonnées

Métropole Nice Côte d'Azur (06)
Documents
PLUm : plan TVB hiérarchisant les enjeux

Le PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur (06) comprend un plan "Trame vert et bleue (TVB)" au 1/15 000. Il classe, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme, la trame verte en zones écologiques suivant 4 niveaux d'enjeux : très fort (réservoir de biodiversité ou corridor), fort, secondaire, milieu anthropisé ou en développement. La carte localise également des "relais paysager avec rôle écologique potentiel". La trame bleue comprend les cours d'eau, zones humides, relais écologiques (fossés, canaux) et des réservoirs de biodiversité marine. Complémentairement aux dispositions générales relatives à la TVB, les dispositions règlementaires de certaines zone du PLUm précisent également aux articles 2.4 que dans les zones concernées par la TVB le coefficient d'espaces verts est augmenté de 5% et 60% des espaces verts doivent être de pleine terre. De même, pour certaines zones le règlement stipule que "Dans les espaces concernés par la « trame verte et bleue », document n°5 des pièces règlementaires du PLU métropolitain, les voies d'accès devront prévoir les dispositifs nécessaires au maintien de la continuité écologique, et à cet effet,

être bordées de part et d’autre de fossés ou de bandes végétalisées de pleine terre (bandes enherbées, plantations, ...) d'au moins 1m de large".

Le plan "TVB" est complémentaire avec l'atlas des zones nécessitants des actions de préservation de la biodiversité (voir fiche ressource dédiée) et le recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés (voir fiche ressource dédiée).

Pour l’élaboration de son PLUm, la Métropole a été accompagnée par le groupement suivant : citec (mobilité), algoé (management), antea group (environnement), agence Folléa-Gautier (paysage, urbanisme), groupe rouge vif / RCT (communication).

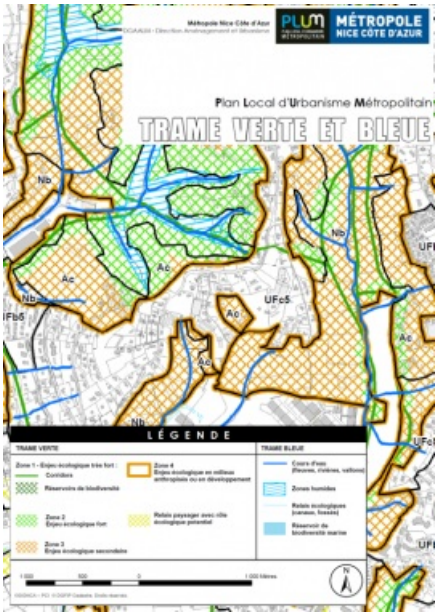
Territoire : 49 communes, 540 281 habitants (2018), 1 465,80 km²

La Métropole Nice Côte d'Azur a été élue "Capitale régionale de la biodiversité 2016" au concours national Capitale française de la biodiversité.

Mots clés : PLU, plan, trame verte et bleue (TVB), réservoir de biodiversité, zone écologique

Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Biodiversité
Auteur
Nice Côte d'Azur Métropole (06)
Écrit le
2019
Date de publication
2022



Consulter la ressource
Autres documents
PLUm : OAP sectorielles avec des contextes écologiques individualisés
PLUm : atlas des zones nécessitant des actions de préservation de la biodiversité
PLUm : recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés
Liens utiles
PLUm - page du site internet de la Métropole
PLUm : atlas des zones nécessitant des actions de préservation de la biodiversité

Le PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur (06) comprend un atlas cartographique des zones nécessitant des actions de préservation de la biodiversité. Ce dernier localise notamment les zones humides (ZH) (inconstructibilité), les marges de recul des cours eau (zones U/AU/A 5m de l'axe 3 m des berges, zone N et

cours d'eau de Carros 10m de l'axe 5m des berges), les espaces libres végétalisés des relais écologiques de la trame bleue 2,5m de chaque côté ou 4m d'un côté.

Ce document est complémentaire avec le plan TVB (voir fiche ressource dédiée) et le recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés (voir fiche ressource dédiée).

Pour l'élaboration de son PLUm, la Métropole a été accompagnée par le groupement suivant : citec (mobilité), algoé (management), antea group (environnement), agence Folléa-Gautier (paysage, urbanisme), groupe rouge vif / RCT (communication).

Territoire : 49 communes, 540 281 habitants (2018), 1 465,80 km²

La Métropole Nice Côte d'Azur a été élue "Capitale régionale de la biodiversité 2016" au concours national Capitale française de la biodiversité.

Mots clés : PLU, atlas, trame verte et bleue (TVB), biodiversité, cours d'eau, recul, berge

Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Biodiversité
Auteur
Nice Côte d'Azur Métropole (06)
Écrit le
2019
Date de publication
2022



Consulter la ressource
Autres documents
PLUm : recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés
PLUm : plan TVB hiérarchisant les enjeux
PLUm : OAP sectorielles avec des contextes écologiques individualisés
Liens utiles
PLUm - page du site internet de la Métropole